

Plan d'études Bachelor of Arts
Programme *Travail social et politiques sociales* (60 ECTS)
À compter de la rentrée 2017 / 2018

I. Présentation générale

Les études de Bachelor en *Travail social et politiques sociales* visent à fournir une formation de base tout à la fois généralisante et thématique par l'appréhension des connaissances, des théories et des outils méthodologiques essentiels à tout cursus universitaire et par la spécialisation de la formation autour des enjeux sociaux au niveau du travail social et des politiques sociales. Elles cherchent, d'une part, à donner aux étudiant-e-s la possibilité de comprendre les changements en profondeur qui affectent la conception de l'action sociale et de les doter de la capacité à (re)conceptualiser les modalités de l'intervention sociale, et, d'autre part, à leur fournir une connaissance des mesures de politique sociale existantes en Suisse et à l'étranger ainsi qu'à comprendre leur rôle dans la société et l'économie.

Il est possible au terme de ce programme d'entrer directement en Master *Travail social et politiques sociales* dont la polyvalence offre une grande variété de débouchés dans de nombreux secteurs d'activité et de multiples administrations, institutions, organisations et associations.

II. Bases légales

- Les Statuts de la Faculté des lettres en vigueur.
- Le Règlement de Bachelor de la Faculté des lettres en vigueur.

III. Structure des études

1. Organisation des études

Les études de Bachelor en *Travail social et politiques sociales* sont organisées, conformément au Règlement de Bachelor de la Faculté des Lettres, en un programme à 120 ECTS et un programme à 60 ECTS pouvant être pris à l'intérieur ou à l'extérieur du Département des Sciences sociales. Il peut également être combiné avec un programme à 90 crédits de la Faculté des Sciences économiques et sociales et un programme à 30 crédits.

2. Objectifs pédagogiques

Le Programme en Travail social et politiques sociales à 60 ECTS repose sur l'analyse des problèmes sociaux et l'examen des solutions possibles (conseil, éducation, planification, aide sociale, aspects organisationnels et administratifs, etc.). Deux points forts caractérisent cette formation :

- a) l'analyse des problèmes sociaux ayant pour objectif de former à la compréhension et au traitement des problèmes sociaux (p.e. pauvreté, exclusion, toxicomanie...);
- b) l'étude des politiques sociales visant la connaissance des fondements, des modalités et des enjeux actuels des politiques sociales (p.e. politiques familiales, politiques de santé, assurances sociales...);

3. Langue(s) d'enseignement

Les cours et séminaires sont donnés en langue française. Le programme d'études correspondant en langue allemande s'intitule *Sozialarbeit und Sozialpolitik*.

4. Début des études

L'entrée dans le programme peut se faire au semestre d'automne ou au semestre de printemps.

5. Plan d'études

Le programme *Travail social et politiques sociales* à 60 ECTS est composé de quatre modules de 15 ECTS chacun, tous obligatoires (module Analyse du travail social, module Étude des politiques sociales, module Problèmes sociaux et intervention sociale et module Questions sociales et santé).

Programme à 60 ECTS	
À suivre en première année	À suivre en deuxième et/ou troisième années
Module Analyse du travail social (15 ECTS)	Module Problèmes sociaux et intervention sociale (15 ECTS)
Cours : Introduction à l'analyse du travail social (6 ECTS)	Cours : Introduction à l'analyse des problèmes sociaux (3 ECTS)
Cours : Aide, assistance et pratiques relationnelles (3 ECTS)	Cours : Transition et insertion (3 ECTS)
Cours : Responsabilisation, autonomisation et <i>empowerment</i> (3 ECTS)	Cours : Exclusion et vulnérabilité (3 ECTS)
Cours : Conférences thématiques (3 ECTS)	Cours : Analyse d'un problème social (6 ECTS)
Module Étude des politiques sociales (15 ECTS)	Module Questions sociales et santé (15 ECTS)
Cours : Introduction à l'analyse des politiques sociales (6 ECTS)	Cours : Introduction à l'analyse de la santé et des politiques de santé publique (6 ECTS)
Cours : Évolution et comparaison des États sociaux (3 ECTS)	Cours : Inégalités sociales de santé (3 ECTS)
Cours : Le système suisse de sécurité sociale (3 ECTS)	Cours : Santé mentale et société (3 ECTS)
Cours : Aspects juridiques de l'action sociale (3 ECTS)	Cours : Risques alimentaires et normes corporelles (3 ECTS)

6. Évaluation

L'inscription : Les étudiant-e-s doivent s'inscrire aux enseignements, exercices et examens sur la plateforme de gestion des études (pour les dates précises, se référer, chaque année, aux directives facultaires).

Les dates des sessions d'examen : Les dates sont communiquées sur le site internet du Travail social et politiques sociales. Quatre sessions d'examen consécutives et suivant immédiatement la fin du cours sont organisées pour trois tentatives autorisées.

Les modalités d'examen : Elles diffèrent selon les cours. Les informations sont précisées pour chaque unité d'enseignement sur la plateforme de gestion des études.

Plusieurs types d'examen peuvent être demandés :

- un examen en contrôle continu (par exemple, l'étudiant-e réalise plusieurs exercices notés au cours du semestre ou de l'année). L'inscription à l'examen est obligatoire pour la première session, suivant immédiatement la fin du cours. Les sessions suivantes, supposant inscription à l'examen, prennent la forme d'épreuves sur table ou à domicile.
- un examen final écrit (sur table ou à domicile),
- un examen final oral.

L'examineur est l'enseignant-e responsable du cours ou séminaire. En cas d'empêchement de ce dernier, l'examineur pourra être le professeur, responsable des programmes, ou un-e collaborateur/trice que celui-ci aura désigné-e.

Il n'existe pas de compensation des notes ni à l'intérieur des modules, ni entre modules. Dans chaque module, quand calcul de la moyenne il y a, il est effectué par simple calcul arithmétique sans pondération ni coefficient.

Un échec définitif à l'une des unités d'enseignement du Bachelor, quelle qu'elle soit, entraîne un échec définitif au programme. Est réputé échec définitif à une unité d'enseignement, conformément aux Directives concernant l'évaluation des prestations d'études, l'attribution des crédits ECTS et la validation des modules à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg, une note insuffisante, une non-présentation ou une non-inscription à l'examen, à la troisième tentative dans le délai des quatre sessions d'examen prévu par lesdites directives.

Tous les documents faits à domicile suivent les directives de présentation des travaux académiques (cf. site internet du Travail social et politiques sociales).

Chaque année, un document précisant les salles de cours, les horaires et le nom des enseignant-es est édité (cf. site internet du Travail social et politiques sociales). Ces horaires sont rappelés sur chaque fiche de présentation des cours sur la plateforme de gestion des études.

IV. Présentation détaillée des modules

1. Module : Analyse du travail social (15 ECTS)

Ce module est pensé comme une introduction au travail social. Il ne vise pas un apprentissage des modalités concrètes d'intervention mais une compréhension critique de ce que met en œuvre le travail social et des modalités concrètes qu'il peut ou a pu prendre. Au terme de cette première vue d'ensemble, l'étudiant-e sera à même de mobiliser des ressorts analytiques lui permettant d'appréhender avec un recul critique les formes d'intervention sociales liées à des problèmes sociaux particuliers.

Cours pivot : Introduction à l'analyse du travail social
(6 ECTS, 1h semaine année)

Cours : Aide, assistance et pratiques relationnelles
(3 ECTS, 1h semaine année)

Cours : Responsabilisation, autonomisation et empowerment
(3 ECTS, 1h semaine année)

Cours : Conférences thématiques
(3 ECTS, 1h semaine année)

2. Module : Étude des politiques sociales (15 ECTS)

Ce module permet aux étudiants de s'approprier les connaissances de base en matière de politiques sociales. D'une part, ils acquièrent différents outils conceptuels, théoriques et méthodologiques leur permettant d'analyser les politiques sociales et d'en comprendre les enjeux actuels ainsi que les perspectives. D'autre part, ils découvrent l'organisation et le fonctionnement des systèmes de sécurité sociale en Suisse mais également en comparaison avec d'autres États sociaux.

Cours pivot : Introduction à l'analyse des politiques sociales
(6 ECTS, 1h semaine année)

Cours : Évolution et comparaison des États sociaux
(3 ECTS, 1h semaine année)

Cours : Le système suisse de sécurité sociale
(3 ECTS, 1h semaine année)

Cours : Aspects juridiques de l'action sociale
(3 ECTS, 1h semaine année)

3. Module : Problèmes sociaux et intervention sociale (15 ECTS)

Ce module propose une analyse des problèmes sociaux contemporains et des formes de régulations proposées. Les différents cours qui s'y rapportent abordent, tour à tour, une introduction à l'analyse des problèmes sociaux et une compréhension du modèle socioculturel contemporain, une réflexion sur la construction des normes contemporaines, sur les situations d'exclusion et de vulnérabilité et sur les différentes expériences de transitions qui jalonnent les parcours de vie. De plus, un cours d'analyse concrète amène les étudiant-e-s à participer activement à l'organisation d'une réflexion autour d'un problème social.

Cours : Introduction à l'analyse des problèmes sociaux
(3 ECTS, 1h semaine année)

Cours : Transitions et insertion
(3 ECTS, 1h semaine année)

Cours-atelier : Analyse d'un problème social
(6 ECTS, 1h semaine année)

Cours : Exclusion et vulnérabilité
(3 ECTS, 1h semaine année)

4. Module : Questions sociales et santé (15 ECTS)

Ce module vise à expliciter et comprendre les liens de plus en plus étroits entre les problématiques sociales et les politiques de santé tant dans les prises en charge, les formes de prévention que dans les processus de médicalisation du social. Les spécificités sociales des acteurs et des groupes sociaux, des structures et des organisations, sont déterminantes dans

l'analyse et la compréhension des « nouvelles » pathologies jusqu'alors saisies principalement sous l'angle médical. Il s'agira donc de montrer combien les manières d'ancrer certaines problématiques dans la « santé » et l'émergence de certaines maladies relèvent en grande partie de processus sociaux.

Cours pivot : **Introduction à l'analyse de la santé et des politiques de santé publique**
(6 ECTS, 1h semaine année)

Cours : **Inégalités sociales de santé**
(3 ECTS, 1h semaine année)

Cours : **Santé mentale et société**
(3 ECTS, 1h semaine année)

Cours : **Risques alimentaires et normes corporelles**
(3 ECTS, 1h semaine année)

V. Dispositions transitoires

À la date de la ratification de ce plan d'études, il est possible de transiter de l'ancienne version à la présente pendant une durée maximale d'un semestre académique.

VI. Entrée en vigueur

1. Ratifié le 20.08.2017
2. Entrée en vigueur : semestre d'automne 2017